ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'un grand assortiment de meubles de maison,

Aussi un Piano Chickering.

Henry Newman vs Kate Grisham, veuve de Graham et maintenant femme de Emile Bock.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 63,800—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique sur les lieux ci-après désignés, JEUDI le 31 janvier 1901 à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Au local No 1112 avenue St Charles—Le contenu entier et effets mouliers dans ledit local consistant d'un grand assortiment de meubles de maison et installations, literie, verrerie et vaisselle, divers, etc., d'après inventaire enregistré.

Aussi, un piano Chickering.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Saunders et Gurley, avocats pour le plaignant. 20janv—20 24 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée du Septième District.

Connue comme No 3011 avenue St George (maintenant Howard) entre les rues Septième et Huitième (ou Harmonie).

Dr Josiah I. Hunter vs Harrison Wright

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 63 879—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 21 février 1901, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Septième Huitième ou Harmonie Jacob ou Forest et l'avenue St George, désigné par le No — ledit lot mesurant vingt huit pieds de face à l'avenue St George sur cent trente pieds de profondeur et formant encoignure de l'avenue St George et la rue Huitième.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

James J. McLaughlin, avocat pour le plaignant. 20 jan—20 25—fév 1 8 15 21

PAR LE CONSTABLE.

Etat de la Louisiane vs Joseph Karr.

DEUXIEME COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 433—Dans et en vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé dans affaire ci-dessus intitulée et numérotée par l'Honorable Thos F. Maher, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente aux enchères publiques devant la Maison de Cour à Algiers, dans le Cinquième district de la Nouvelle-Orléans, le 1er jour de Février 1901 à 11 heures A. M. Tous les droits, titres et intérêts de Joseph Karr, défendeur en cette affaire dans et au jugement enregistré par le dit Joseph Karr, contre la Southern Pacific Railroad Company, dans la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, portant le numéro 62,344 dudit dossier et intitulé Joseph Karr vs la Southern Pacific Railroad Company, ledit jugement étant pour vingt mille dollars (20,000 00) pour cause d'action mentionnée dans cette position et enregistrée dans cette affaire. Saisi dans l'affaire ci-dessus. Conditions — Comptant sur les lieux. —MARK AMUEDO Constable de la 2me Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

H. C. Cage, avocat.
23 jan—23 25 —1 fév

Charles Gayarré vs John Dubois

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans — No 3730— En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Wynne Rogers juge de la Premiere Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division A, je procéderai à la vente à l'enchère publique à mon entrepôt Nos 615 et 617 rue Bienville entre Passage de la Bourse et la rue Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, MERCREDI, le 30me jour de janvier 1901, à 11 heures A. M. la propriété ci-après décrite, à savoir: Tous les droits titres intérêt et action du plaignant John Dubois dans l'affaire No 63,687 intitulée John Dubois vs Charles Gayarré du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B. Saisi dans l'affaire ci-dessus—Conditions—Comptant. CHAS R. KENNEDY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

Louis J. Paquet, avocat pour le plaignant. 20 jan—20 27 29 30

MONITION.

Attendu que sous un ordre de vente rendu par la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, daté le 7 août 1900 du dossier et enregistré dans la succession de Stéphanie Gilet, femme décédée de Wm J. Tooglet, No 46 387 du docket de la dite cour, la propriété en ceci ci-après décrite a été offerte en vente à l'enchère publique, le 13 septembre A. D. 1900 et a été adjugée à Jules Sabrier pour le prix et la somme de trois cent cinquante dollars.

DESCRIPTION DE LA PROPRIETE.

Un certain lot de terre et les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 11, dans l'îlet 1256, borné par les rues Fortin, Maurepas, Encampement et Sauvage, ledit lot mesurant trente pieds de face à la rue Fortin, sur une profondeur de cent cinquante pieds, le tout duquel est démontré par acte passé pardevant Etheired M. Stafford, notaire de cette ville, le 27me jour de septembre 1900, en confirmation de ladite vente dûment enregistrée dans le bureau des transferts de cette paroisse.

Attendu que, ledit Jules Sabrier, désirant se prévaloir des bénéfices de la loi relative aux monitions contenue dans les sections 2370 à 2381 des Statuts revisés a fait application à cette Cour pour une Monition.

Maintenant, en conséquence qu'il soit connu que toute et toutes personnes sont par ceci citées et mandées au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, qui peuvent établir aucun droit, titre ou intérêt dans ou la propriété en ceci ci-dessus décrite en conséquence d'aucune informalité, irrégularité ou insuffisance, dans aucune des procédures sous lesquelles la propriété a été vendue nommément dans la succession de Stéphanie Gilet, femme décédée de Wm J. Tooglet, ou en conséquence d'aucune informalité, irrégularité ou insuffisance ou façon de vente ou d'aucun autre vice quelconque, s'il y en a, elles ont ou peuvent dans les trente jours du jour où cette Monition est premièrement publiée pourquoi ladite vente de la propriété ci-dessus mentionnée et décrite ne soit pas confirmée et homologuée par ce le Honorable Cour et le titre dudit Jules Sabrier soit fait parfait et complet.

Donné sous notre main et le sceau de cette Honorable Cour, au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en la ville de la Nouvelle-Orléans.

Nouvelle-Orléans, le 24 décembre 1900.

(Signé) W. B. SOMMERVILLE, Juge.

Pour copie conforme:

JAS D. RANKIN,
Député-Greffier.

5 jan—5 12 19 26—fév 2

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive *special notice*, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Manuel Castillo.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 59,805—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par John Tasso, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour

THOMAS CONNELL,
Robt Legier, avocat. Greffier.
18 janv—18 22 27

Succession de Mme Marguret Callahan, femme de Jeremiah O'Brien, décédé.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 62,688—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par John T. Callahan, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour

THOMAS CONNELL, Greffier.
18 jan—18 22 27

Succession de Appoline Potier.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 61,272—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Thomas Griffin, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.
Robert Legier, avocat.
17 jan—17 20 26

Succession de Mme Anna Marin Smithe, veuve en premier mariage de Frederick W. Block et en second mariage de Ignatius Julius Christian Ferchaer.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 63,995—Division C—Attendu que Mme Carolina Johanna Ignatiana Ferchaer, femme de Louis F. Schneil, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession du feu Mme Anna Maria Ferchaer, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour

THOMAS CONNELL, Greffier.
J. B. Rosier avocat.
17jan—17 20 26

Successions de Henry Carter et Frances Carter, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 63,971—Division B—Attendu que John Dolphus a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire dativ dans les successions de feu Henry Carter et Frances Carter sa femme décédés intestats, avis est par le présent donné à tous ceux qui cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour

THOMAS CONNELL,
Wm R. Ker, avocat. Greffier.
16 jan—16 20 25

Succession de Gilbert Lyman

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 63,593—Division D—Attendu que Philip J. Schoen a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Gilbert Lyman, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour

THOMAS CONNELL, Greffier.
Dinkelspiel et Hart, avocats.
15janv—15 19 24

AVIS AUX CREANCIERS.

Francis Morere vs Pierre Morere.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 63,558—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Annie Oestarle, femme de Pierre Morere, administrice Pro Tem de cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour,

THOMAS CONNELL, Greffier.
W. R. M Whitney avocat.
23 jan - 23 27—fév 1

Dans l'affaire de la F. A. Lambert Company, Limited, en liquidation.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 62,070—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le second compte provisoire présenté par Joseph Garcia, receveur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte

Par ordre de la Cour.

THOMAS. CONNELL, Greffier
19dec—19 23 28

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVile de District pour la paroisse d'Orléans, —No 3 825— Walter & Schaffnit vs leurs créanciers—Ordre de Cour.— Qu'une réunion des créanciers ou pétitionnaire la raison commerciale de Walter & Schaffnit, composée de Dietrich A. Walter et Robert H. Schaffnit, soit convoquée et tenue pardevant George Montgomery esq., notaire public, en son bureau, dans la bâtisse de la Liverpoal and London and Globe insurance, en cette ville, commençant mardi le 29me jour de janvier 1901, à 11 heures A. M., dans le but de considérer et déterminer sur l'application du pétitionnaire pour un résit, et de voter toutes autres matières qui pourraient être portées devant eux et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre les biens et personnes desdits pétitionnaires soient suspendues et que Lyle Saxon Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 21 décembre 1900.

(Signé) T. C. W. ELLIS Juge.

Pour copie conforme.

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
Hubert M Hansley, avocat.
23dec—23—janv 5 11 16 22 29

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVile de District pour la paroisse d'Orléans Je certifie par la présente que le 2me jour de janvier 1901, jugement a été rendu dans cette cour dans l'affaire ci-après intitulée, dans les termes et chiffres suivants, à savoir: Ellen Grove Bucklin vs Wm H. Bucklin—No 62,822—Dans cette affaire soumise pour adjudication la cour considérant la loi et l'évidence étant en faveur de la plaignante et pour les raisons oralement assignées,

Il est ordonné, adjugé et décrété qu'il y ait jugement en faveur de la plaignante Ellen Grove Bucklin et contre le défendeur, Wm H. Bucklin, décrétant une séparation de biens entre eux et que ladite plaignante Ellen Grove Bucklin ait et recouvre jugement dudit défendeur, Wm H. Bucklin, la somme de dix-sept cent soixante dollars avec crédits et privilège sur la propriété attachée et jugement de non lieu quant à la balance de la réclamation de la plaignante dans cette affaire.

Jugement rendu 2 janvier 1901.

Jugement lu et signé en pleine cour 9 janvier 1901.

Signé: W. B. SOMMERVILLE, Juge.

En témoignage de quoi j'ai apposé ma signature et fixé le sceau de ladite cour, en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce quinzième jour de janvier, en l'année de Notre-Seigneur dix neuf cent un.

JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
Edwin T. Merrick, Philip Gensler jr et Walter S. Lewis avocats.
18 jan—18 22 27

VENTES A L'ENCAN.

Par E. A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE

Une Offre Sans Pareille.

LA VENTE LA PLUS GRANDE ET LA PLUS IMPORTANTE DE LA SAISON.

SUCCESSION DE FERDINAND REUSCH, Jr,

Comprenant de Magnifiques Résidences, Cottages Simples et Doubles, et Terrains Désirables pour Bâtir.

DANS LES PREMIER, QUATRIEME, SIXIEME ET SEPTIEME DISTRICTS

Une occasion de faire des placements de premier ordre à des termes favorables.

MERCREDI, 6 FEVRIER 1901, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nlle-Orléans, No 806 rue Perdido, près Carondelet à 11 A. M.

La magnifique résidence formant le coin des rues Prytanée et Seconde, mesurant 126'6"x177'4".

La résidence moderne, formant le coin des rues Joséphine et Brainard, sur deux lots de terre mesurant ensemble 87'8"6"x111'4".

Deux cottages doubles, 2918, 2920, 2922 et 2924 rue Dryades près de la rue Sixième.

Un cottage simple, 2916 rue Dryades, près Sixième.

Deux cottages doubles nouvellement bâtis, 4920, 4922, 4928 et 4930 rue Perrier, près marché Prytanée.

Deux cottages doubles désirables, 424, 426, 432 et 434 Ave Washington.

La jolie résidence moderne à deux étages, 7513 rue Maple, près Cherokee.

La moitié indivise des propriétés suivantes:

Deux lots et améliorations connus comme le 855 rue Carondelet, près de la rue St-Joseph.

Deux certains lots sur l'avenue Henry Clay, près de la rue Howard.

Un certain lot de terre là peu près un demi îlet, borné par l'avenue Peters et les rues S. Liberté, Octavia et S. Franklin.

PAR E. A. CARRERE, Encanteur—Bureau 806 rue Perdido, près Carondelet—MERCREDI, le 6 février 1901, à 11 heures A. M., à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle Orléans, 806 rue Perdido, près de la rue Carondelet en vertu de et conformément à un ordre donné daté et signé le 3 janvier 1901, par l'honorable John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E, dans l'affaire intitulée succession de Ferdinand Reusch, Jr., No 63,673 du dossier de la susdite cour, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

Premièrement: Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et appartenances en dépendant ou en quelque sorte y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Prytanée, Première Seconde, et St Charles, formant le coin des rues Prytanée et Seconde et mesurant cent vingt six pieds six pouces de face à ladite rue Prytanée, sur une profondeur et façade à la rue Seconde de cent soixante-dix-sept pieds quatre pouces et quatre lignes, plus ou moins, entre lignes parallèles, et le même composé de tous les différents lots des Nos un à cinq inclusivement, et d'une partie du lot original No six sur un plan tiré par L. Kerr-nestein, voyer, à la date du 21 avril 1860, déposé pour référence au bureau de Richard Brennan, alors notaire en cette ville: Etant la même propriété acheté par feu Ferdinand Reusch, Jr, pendant son mariage avec Mme Mary Reusch (née Whitehead) et pendant la communauté des acquets et gains qui existait entre eux, au moment de l'achat de John I. Adams, par acte passé pardevant Andrew Hero Jr, un notaire de cette ville, le 18 novembre 1896 (C. O. Livre 166 folio 161).

Les améliorations connues comme le No 2423 coin des rues Prytanée et Seconde, comprennent une maison du cul-de-sac entourée de terrains spacieux ornée de pelouses, de magnifiques chênes, d'arbustes et d'allées pavées. Contient de grands salons, bibliothèque, salle à manger, salle de réception et salle de couture, grand hall, chambre à bain avec toutes les commodités modernes. Cuisine, lavoir et cave, galeries balcon, etc. Cinq chambres dans les mansardes au dessus des bâtisses du fond quatre grandes chambres à domestiques. Dans la cour, citerne, écurie, poulailler, etc. La maison de grand style est admirablement bien finie, partout des corniches ouvragées, et des murs tapissés et peints à fresque. La maison est entièrement éclairée au gaz et à l'électricité.

Secondement: Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, etc y appartenant ou en quelque sorte en dépendant situés, placés et étant dans le Quatrième District de la ville de la Nlle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Joséphine, Brainard, Jackson et Baronne, lesdits lots étant désignés par les lettres "A" et "B" sur un plan de L. H. Pilié, daté le 15 mai 1884, annexé à un acte de vente de la propriété de A. P. Tranchina à Walter H. Cook, passé pardevant John B Adcimagel, ancien notaire, le 1er octobre 1890, lesdits lots se touchant et mesurant comme suit, viz:—

Le lot "A" forme le coin des rues Joséphine et Brainard et mesure quarante sept pieds huit pouces et six lignes de face à la rue Brainard, même profondeur dans le fond sur cent douze pieds, quatre pouces de profondeur entre lignes parallèles et de face à la rue Joséphine, le lot "B" est contigu au lot "A" et mesure quarante pieds de face à la rue Brainard sur cent douze pieds quatre pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Etant la même propriété qui a été achetée par feu Ferdinand Reusch, Jr., pendant son mariage avec Mme Mary Reusch (née Whitehead) et pendant la communauté des acquets et gains qui existait entre eux par cet achat, de Lloyd Posey, par acte passé pardevant Frederick Detoel, un notaire de cette ville, le 20 mars 1893, (C. O. Livre 14. Folio 214.)

Les améliorations connues comme le No 1734 au coin des rues Brainard et Joséphine, comprennent une résidence moderne à deux étages, avec une jolie pelouse et des allées pavées. Contient une large salle de réception, petit salon, salle à manger, salon, galeries, cuisine office, etc. Au premier et au second étages il y a cinq grandes chambres à coucher, chambres à bain hall, galeries devant et derrière, etc Le tout en excellent état. La maison est bien finie et entièrement éclairée au gaz

Troisièmement: Trois certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits voies privilèges, servitudes et avantages qui en dépendent ou y appartiennent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Sixième, Septième Dryades et Baronne, lesdits lots étant désignés par les Nos Un, Deux et Trois sur un plan ou diagramme daté du 21 août 1849 et annexé à un acte de vente passé pardevant L. R. Kenny, ancien notaire, lesdits lots se touchant et mesurant chacun vingt-cinq pieds de face à la rue Dryades, sur une profondeur de cent vingt cinq pieds, entre lignes parallèles: lesquels dits lots sont composés du lot No. Quatre et de la moitié du lot original No. Trois dudit îlet suivant le plan original dudit Faubourg Livaudais. Etant la même propriété qui a été achetée par feu Ferdinand Reusch, Jr, pendant son mariage avec Mme Mary Reusch (née Whitehead) pendant la communauté des acquets et gains qui existait entre eux par cet achat de Frank W. Ellerman, par acte de vente passé pardevant Jefferson C Wenck, notaire en cette ville, le 2 juin 1893. (C. O. Livre 148 Folio 437).

La propriété ci décrite sera vendue d'après le plan de voyer fait par C. Uncas L wis, député voyer de cette ville, à la date du 4 janvier 1901, suivant lequel plan la propriété ci décrite est divisée en Trois lots, désignés par les lettres A B et C si plus entièrement décrite comme suit:

Lot A. Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et mesurant quinze pieds huit pouces de face à la rue Dryades même largeur au fond, sur cent vingt cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations connues comme le No 2916 de la rue Dryades comprennent un cottage simple en bois avec toiture en ardoises, retiré de la rue, contenant 5 chambres. Dans la cour hangar, citerne, etc., banquette et allée pavées. Louée $12 par mois

Lot B. Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et mesurant vingt neuf pieds sept pouces et quatre lignes de face à la rue Dryades même largeur au fond, cent vingt-cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations sont connues comme les Nos 2918 et 2920 de la rue Dryades et comprennent un cottage double en bois retiré de la rue couvert en ardoises, contenant de chaque côté quatre chambres. Dans chaque cour, hangar, cuve, etc.; allées et banquettes pavées. Louée $24 par mois.

Lot C. Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, mesurant vingt neuf pieds huit pouces et quatre lignes de face à la rue Dryades, même largeur au fond sur cent vingt cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations sont connues comme les Nos 2922 et 2924 rue Dryades et comprennent un cottage double en bois, retiré de la rue, couvert en ardoises, et contenant de chaque côté, quatre chambres. Dans chaque cour hangar, citerne, etc; allées et banquettes pavées. Louée $24 par mois.

Quatrièmement—Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages là-dessus appartenant ou de quelque façon appartenant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet municipal numérotés 213, borné par les rues Collége, Perrier, Robert et Upperline, désignés comme lots Nos 16 et 18 sur un devis fait par Sidney G. de L'Isle, annexé à un acte de vente de la dite défunte, de Mme Odile Marigny femme d'Alphonse Miltenberger, passé pardevant Michel V. Dejan, notaire le 25 juin 1891, d'après lequel devis lesdits lots mesurant chacun trente pieds de face à la rue Perrier, sur cent pieds, dix pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Etant la même propriété que le dit défunt Ferdinand Reusch, Jr acquit ensemble avec d'autres lots, durant son mariage avec Mme Mary Reusch, (née Whitehead) et pendant la communauté d'acquets et gains qui existait entre eux par achat de Mme Odile Marigny, femme d'Alphonse Miltenberger d'après acte passé pardevant Michel V. Dejan, notaire en cette ville le 25me jour de juin 1891. (C. O. Livre 140 Folio 90).

Et la vente au défunt Ferdinand Reusch, Jr, a été ratifiée et approuvée sous et en vertu d'un acte de ratification, exécuté par Ernest Miltenberger, pardevant John T Michel, notaire public en cette ville, le 16me jour de juin 1893, lequel dit acte de ratification a été enregistré dans le bureau des transferts en cette ville, dans le livre 148 folio 482.

Les améliorations sont connues comme les Nos 4920-22 et 4928-30 rue Perrier, comprenant deux cottages doubles retirés, contenant de chaque côté galerie sur la façade et quatre chambres. Dans chaque cour se trouvent hangar, citerne etc., allées de côté, cour et banquette pavées. Le tout en bon état Loué de chaque côté à raison de $10 par mois.

Cinquièmement: Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies privilèges et dépendances là-dessus appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue Washington, les rues Livaudais, Sixième et Tchoupitoulas, désignés par les lettres E et G sur un devis ou certificat d'arpentage fait par A. C. Bell, député voyer de ville, sous a date du 11 mai 1894, et annexé pour référence à un autre acte passé pardevant John J. Ward, notaire en cette ville le 9 juillet 1894. Le dit lot E mesurant trente deux pieds de façade à l'avenue Washington sur cent vingt et un pieds un pouce et deux lignes de profondeur entre lignes parallèles et ledit lot G formant l'encoignure de l'avenue Washington et la rue Livaudais et mesurant trente deux pieds de façade sur ladite avenue Washington sur une profondeur et façade sur la rue Livaudais de cent vingt et un pieds un pouce et trois lignes entre lignes parallèles.

La dite propriété comprenant partie des divers lots Nos six, Sept, Huit et Neuf, lesquels furent achetés par Auguste Bernard décédé le même Joséphine A. Lafitte, Chas O. de Livaudais, par deux divers actes passés respectivement pardevant Jos Cuvillier, ancien notaire en cette ville le 2 décembre 1867, et P. C. Cuvillier, ancien notaire, le 13 avril 1868. Etant la même propriété laquelle a été acquise par le défunt Ferdinand Reusch, jr, pendant son mariage avec Mme Mary Reusch (née Whitehead) et pendant la communauté d'acquets et gains qui existait entre eux, par achat de Mme Elizabeth Elswirth et autres, d'après acte passé pardevant John J. Ward, notaire, en cette ville, le 9me jour de juillet 1894 (C. O. Book 143 folio 549).

Les améliorations sont connues comme les Nos 424 26 et 432-34 avenue Washington, comprenant les cottages doubles retirés, contenant de chaque côté cinq chambres, galerie sur la façade, dans chaque cour se trouvent hangar, citerne etc. Allée de côté cour et banquette pavées Condition excellente. Louée $12 chaque côté par mois.

Sixièmement: Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances là-dessus appartenant, ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Septième District de cette ville (autrefois la ville de Carrollton, autrefois dans la Paroisse de Jefferson, dans cet Etat), dans l'îlet borné par les rues Maple (autrefois Deuxième), Burthe, Hillary et Cherokee (autrefois Clinton), désigné comme lot No quatre de l'îlet No 39, sur un devis ou certificat d'arpentage fait par Geo. H. Grandjean ancien voyer, à la date du 11 septembre 1893, et annexé pour référence à un acte de vente à Henry W. Lemoine de Harry J Hyatt, passé pardevant John J. Ward, un notaire en cette ville, le 15ème jour de septembre 1893; lequel dit lot est contigu au lot No trois et mesurant trente pieds de façade à la rue Maple (autrefois Deuxième) sur cent vingt pieds six pouces de profondeur entre lignes parallèles. Etant la même propriété qui a été acquise par le défunt Ferdinand Reusch Jr, pendant son mariage avec Mme Mary Reusch (née Whitehead) et pendant la communauté d'acquêts et gains qui existait entre eux, par achat de John Reusch, d'après acte passé pardevant James Simeon, notaire, le 8me jour de décembre 1888 (C. O. Book 169, folio 78. Les améliorations sont connues comme le No. 7513 de Maple, comprenant une résidence moderne à deux étages contenant en tout cinq chambres cuisine, chambre de couture, à bain, vestibule et galeries, dans la cour se trouvent hangars, cite no, etc La cour, les allées et la banquette pavées Le tout en excellente condition et nouvellement peint. Loué à bail jusqu'au 30 septembre 1901 à raison de $20 par mois

Septièmement—La moitié indivise en et à deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Carondelet, Baronne, Julie et St. Joseph, désignés par les Nos. 14 et 15 sur un plan par R. Delaisid, voyer daté mars 1832, déposé dans le bureau de G. R Stringer, ancien notaire en cette ville.

Les dits lots sont contigus et mesurant chacun vingt cinq pieds de face sur la rue Carondelet par cent cinquante huit pieds de profondeur entre lignes parallèles, bornés dans le fond par une allée commune de vingt cinq pieds de largeur ouvrant sur la rue St Joseph de laquelle les dits lots font usage. Le tout de la propriété de laquelle la ci-dessus décrite est une demie indivise fut acquise par le défunt Ferdinand Reusch, jr, pendant son mariage avec Mme Mary Reusch (née Whitehead) et pendant la communauté d'acquêts et de gains qui existait entre eux, par achat de George L. Rives, exécuteur et ainsi d'après l'acte passé pardevant Jules F. Monnier un notaire en cette ville, le 7me jour d'avril 1896: (C. O. Book 162 folio 363).

Que par un acte passé pardevant J. G. Eustis, un notaire en cette ville, le 10me jour d'août 1897. (C. O. Book 164 folio 774), ledit défunt Ferdinand Reusch jr vendit et transféra une moitié indivise de la dite propriété à David A. Hackney.

L'autre moitié indivise en ceci avant inventaire de ladite propriété appartient encore audit défunt en vertu de son acte d'achat ci-dessus cité.

Les améliorations sont connues comme No 853 rue Carondelet et comprenant une bâtisse en briques et deux vastes hangars bien construits. Contenant toutes facilités pour conduire les affaires d'écuries. Grande cour bien drainée pour wagons, passage pour voitures,

VENTES A L'ENCAN.

E. A. Carrère.

etc. Elle est maintenant occupée par le United States Mail Stable et se loue $40 par mois.

Huitièmement — La moitié indivise en et à deux certains lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et privilèges y appartenant, ou de quelque façon en dépendant situés dans le Sixième District de cette ville, dans cette partie de la commune appelée Burtheville dans l'îlet désigné par le No cent un sur un plan de ladite Burtheville, qui est bornée par la ligne de Bloomingdale, avenue Henry Clay, St George, maintenant Howard, et Long, maintenant Forest.

Lesdits lots sont désignés par les Nos. six et sept sur un devis annexé pour référence à un autre acte passé pardevant John J. Ward, un notaire en cette ville, le 10 mai 1894, lesquels dits lots sont contigus et mesurant chacun trente pieds de face sur ladite avenue Clay, sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles. Etant la même propriété qui fut acquise par le défunt Ferdinand Reusch Jr. ensemble avec Mme Mary Reusch, (née Whitehead) et pendant la communauté d'acquets et gains qui existait entre eux par achat de Mme Odile Marigny, femme d'Alphonse Miltenberger d'après acte passé pardevant Michel V. Dejan, notaire en cette ville le 25me jour de juin 1891. (C. O. Livre 140 Folio 90).

Neuvièmement—La moitié indivise en et à une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies privilèges, servitudes et avantages y appartenant et dépendant, située dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 235 borné par l'avenue Peters, Sud Liberté (autrefois Green et anciennement St-André), Octavie et Sud Franklin (autrefois St-David).

Ladite portion de terre mesurant cent quatre pieds six pouces et six lignes de face à l'avenue Peters, deux cent soixante-dix pieds de profondeur et face à la rue Sud Liberté, étant toute la façade sur ladite rue Cent cinquante cinq pieds de face à la rue Octavie, et sur l'autre ligne de côté vers la rue S Franklin, la dite portion de terre a une profondeur de cent cinquante pieds, de la cinquante pieds cinq pouces et deux lignes sur une ligne courant vers la rue Sud Franklin, de la une seconde profondeur de cent vingt pieds jusqu'à la rue Octavie. Ladite portion de terre étant la moitié de l'îlet, moins une certaine portion mesurant cinquante pieds, cinq pouces et deux lignes de face sur l'avenue Peters, par cent cinquante pieds de profondeur entre lignes parallèles, pris du côté vers la rue Sud Franklin.

Laquelle dite décrite portion de terre, étant partie du demi îlet de terre, qui fut acquis par le défunt Ferdinand Reusch, Jr., ensemble avec Albert Toledano pendant son mariage avec Mme Mary Reusch (née Whitehead) et pendant la communauté d'acquêts et gains qui existait entre eux, par achat de John Dougherty, d'après acte passé pardevant Jefferson C Wenck, un notaire en cette ville le 26mai 1894 [C. O. Book 153, folio 432.]

Conditions—Un tiers comptant (ou plus à l'option des acquéreurs, balance en 1 et 2 ans représentée par billets des acquéreurs, portant intérêt au taux de 8 pour cent par an de date garantis par liens et privilèges de vendeur et toutes clauses usuelles de sécurité, les acquéreurs devant assumer des taxes de ville et d'Etat pour 1901, et payer les timbres du revenu des Etats-Unis.

Actes de vente pardevant James Simeon, notaire, Chambre 11 Bâtisse Denégre aux frais des acquéreurs; un dépôt de 10 0/0 comptant au moment de l'adjudication pour garantir la vente.

E. A. CARRERE,
McCloskey et Benedict, avocats. Encanteur.
6 janv—6 13 20 27 —fév 3 4 5 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bâtisses et améliorations 1307 rue Bienville, entre les rues N. Franklin et N. Liberté.

Succession de Luga Cordova, femme décédée de Carlo Graffeo—No 61,809—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

EN vertu d'un ordre à moi adressé par l'Hon Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 806 rue Perdido, près de la rue Carondelet, dans le Premier District de cette ville, JEUDI le 24 janvier 1901 à 11 heures A. M., la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque